

ATTESTATION
DE TEST SELON LA NORME
NF D 60-013 : Juin 2006

Demandeur : **FIDIVI TESSITURA VERGNANO SPA**
Regione Masio, 19 bis
10046 Poirino Torino
Italy

Références des gammes représentées par l'objet essayé :
KING L

Revêtement assise et dossier : composition : 100 % polyester Trévrica CS ;
Masse surfacique : 260 g/m² ;
coloris divers

Rembourrage associé : Mousse polyuréthane expansé de type CMHR de densité 37 kg/m³.

Remplit (remplissent) les exigences des normes ou règlements techniques particuliers actuellement en vigueur:

NF D 60-013 de Juin 2006 : Protocole d'évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés
Source d'allumage équivalente à un coussin de papier de 20 g enflammé

Au vu des résultats figurant dans la commande **08-283** les rapports d'essais **N°367080770 à 367080772** délivrés le **Vendredi 7 novembre 2008** l'article essayé obtient le classement :

NON ALLUMAGE

L'association du revêtement référencé « KING L » avec une mousse de confort de type CMHR 37kg/m³ est conforme aux exigences de la norme NF D 60-013 et satisfait aux critères de performance de l'instruction technique de l'article AM 18 modifié de l'arrêté du 6 mars 2006

La présente ATTESTATION DE CONFORMITÉ a été établie pour l'échantillon dont les résultats d'essais ont été consignés dans le rapport référencé ci-dessus. Elle ne peut en aucun cas caractériser une constance de qualité de fabrication. Le CTBA ne peut assurer que le produit n'a fait l'objet d'aucune modification et qu'il demeure fabriqué et commercialisé suivant les mêmes caractéristiques que l'échantillon présenté dans le rapport ci-dessus.

Les essais ayant été réalisés :

- sur MODELE TYPE
- avec essais complémentaires sur finitions : **non**.

Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'article essayé et pour les essais réalisés consignés dans le(s) rapport(s) d'essais référencé(s) ci-dessus
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place.
3. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur

Paris, le 3 décembre 2008

La Responsable Technique du
Laboratoire Feu
du Pôle Ameublement

Nathalie SERRANT

Institut Technologique FCBA
Le directeur du Pôle Ameublement

Jean Michel DARON



10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19
Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
www.fcba.fr